

Modification du régime de demi-pension — 2026-2027

Fiche à remettre à l'accueil du lycée

Nom de l'élève : _____ Classe : _____

Prénom de l'élève : _____

Pour modifier le régime de demi-pension, merci de compléter la fiche suivante en cochant votre (vos) choix :

☐ Au retour des vacances, mon fils, ma fille, déjeunera tous les jours de la semaine à la restauration (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

☐ Au retour des vacances, mon fils, ma fille, déjeunera uniquement certains jours de la semaine (cocher les jours ci-dessous) :

Semaine paire (B)

☐ Lundi

☐ Mardi

☐ Jeudi

☐ Vendredi

Semaine impaire (A)

☐ Lundi

☐ Mardi

☐ Jeudi

☐ Vendredi

☐ Au retour des vacances, mon fils, ma fille, ne déjeunera plus à la restauration du lycée et deviendra externe.

Rappel : il est possible de changer de régime uniquement aux vacances de la Toussaint, de Noël, d'Hiver ou de Printemps. Le document sera disponible à l'accueil, sur chaque site ainsi que sur le site du lycée <https://lycee-thomas-helye.fr> et devra être rendu avant le départ en vacances.

Date : _____

Signature de la famille : _____